

LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

MENSUEL

VOL. III

MONTREAL, 1ER AOÛT 1891.

No 6

LE STENOGRAPHE CANADIEN

Publié par *Le Comité de Publication et de Propagation Sténographique du Canada.*

M. GABRIEL,

J. DE LA ROCHELLE,

Secrétaire.

Directeur Général

Toutes communications doivent être adressées comme suit

LE STÉNOGRAPHE CANADIEN,

Boîte de poste, 1587.

Montreal, Canada.

NOTES ÉDITORIALES

La sténographie-Duployé va perdre, à Montréal, un de ses plus zélés propagateurs, dans la personne du Révérend Frère Paul-Antoine, de l'école Saint-Jacques, qui, par décision de ses supérieurs, s'en va enseigner à Québec.

Nous regrettons d'apprendre que M. J. Depoin, directeur du "Journal des Sténographes," de Paris, qui était, depuis bientôt douze ans, sténographe à la Chambre des députés, vient d'être destitué, pour avoir en 1882, signé une requête demandant l'abrogation des lois scolaires. Nous n'avons pas à nous mêler des affaires du gouvernement français, qui comble bien autant d'injustices que n'importe quel autre, et nous ne pouvons qu'offrir à M. Depoin nos plus cordiales sympathies.

Notre cour tier de juillet contenait le prospectus de la Société Sténographique Canadienne de Montréal, dans le Missive usuelle, dont nous avons annoncé la formation, en mai dernier. Comme nous le disions, c'est la première société sténographique canadienne fondée aux États-Unis. Elle sera d'un grand secours à tous, vu qu'elle se charge de copier lettres, documents, etc., d'enseigner la sténographie et de faire de la traduction. Rien n'a été épargné pour l'installation et le public de Montréal saura sans doute marquer son appréciation de l'entreprise par l'encouragement. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des opérations de la nouvelle société qui, bien entendu, a adopté le système Duployé.

LA STÉNO-TÉLÉGRAPHIE

M. Cassagnes, ingénieur civil français, vient d'expérimenter, à la Chambre des députés de Paris, ses appareils sténo-télégraphiques, dont le STÉNOGRAPHE CANADIEN a déjà parlé.

Le but que s'est proposé l'inventeur dans la combinaison de ces appareils est la transmission à distance de la sténographie au fur et à mesure de sa production et sa réception en clair à l'arrivée.

Ces opérations peuvent se faire à l'aide d'un câble électrique dans un même édifice, dans une même ville, sur une distance de deux à trois milles. Elles doivent être effectuées par un seul fil télégraphique d'une ville à l'autre.

Tout en donnant le moyen d'abréger dans une

proportion très considérable le temps de la transcription de la sténographie, les appareils sténographiques — c'est du moins ce que déclare M. Cassagnes — ont permis d'atteindre des vitesses de transmission électrique inconnues jusqu'à présent.

A l'aide des deux dispositions qu'ils peuvent présenter (câble ou fil unique) les appareils sténo-télégraphiques seraient appelés, entre autres applications, si l'expérience à laquelle ils sont actuellement soumis vérifie les données de l'inventeur, à réaliser un énorme progrès dans les services d'informations et de correspondances de la presse.

Par la première disposition (câble), un seul clavier, placé à la Chambre des députés, peut desservir d'un seul coup toute la presse d'une capitale.

CHRONIQUE STÉNOGRAPHIQUE

*.° On doit former un club de sténographes, à Ottawa.

*.° Le "Journal des Sténographes" annonce qu'il sera imprimé désormais entièrement en sténographie.

L'EXPOSITION A MONTRÉAL

M. S. C. Stevenson, secrétaire de la compagnie d'exposition, nous communique quelques renseignements qui ne pourront manquer d'intéresser les lecteurs.

L'ouverture de l'exposition provinciale de la province de Québec aura lieu, à Montréal, le 17 septembre prochain et la clôture, le 25.

La compagnie est à faire réparer et améliorer les édifices de l'exposition, sur l'avenue Mont-Royal. Tout sera prêt à temps et ces édifices offriront aux exposants et aux visiteurs tout le confort possible.

Des arrangements ont été faits avec les compagnies de chemin de fer et les compagnies de navigation, pour des billets de passage à prix réduits pendant tout le temps de l'exposition. Les exposants auront droit à une réduction de moitié. Les compagnies de chemin de fer transporteront gratis les objets de toute sorte et les animaux qui devront être exposés.

Le pouvoir moteur sera fourni gratuitement; il y aura un silo modèle sur le terrain et l'on fabriquera aussi le beurre et le fromage d'après les procédés les plus nouveaux.

Pour le site, sans le savoir au sûr, nous annonçons qu'il sera dû à l'initiative de l'honorable M. Beaubien.

La partie des amusements sera bien remplie; un excellent programme a déjà été préparé.

M. Stevenson recommande aux gens qui ont l'intention d'exposer de retenir leur place le plus tôt possible.

Pour les listes des prix et les autres informations, on doit s'adresser à M. S. C. Stevenson, rue Saint-Gabriel, No 76, à Montréal.